



L'agriculture en 2029

Répercussions des pénuries de main d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture au Manitoba

Force économique majeure ayant des perspectives de production prometteuses, l'industrie agricole* du Manitoba a été confrontée à une pénurie de main-d'œuvre coûteuse en 2018, laquelle devrait s'aggraver au cours des dix prochaines années.

Aperçu à l'échelle provinciale

Avec 24 700 travailleurs en 2017, ou 7 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, le Manitoba était le sixième employeur en importance du secteur agricole canadien. L'agriculture est un élément important de l'économie de la province, 3,7 % de sa main-d'œuvre étant directement employée par ce secteur. L'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan sont les seules provinces à dépendre encore davantage de l'emploi dans le secteur agricole.

La main-d'œuvre agricole du Manitoba est dominée par l'industrie des céréales et des oléagineux, l'industrie bovine étant le deuxième employeur en importance de la province. En 2017, 33 % de la main-d'œuvre agricole de la province travaillait dans l'industrie des céréales et des oléagineux, et l'industrie bovine comptait 17 % de la main-d'œuvre du secteur.

Le Manitoba détient une part considérable de l'emploi agricole du Canada dans plusieurs industries. Par exemple, la province employait 21 % de la main-d'œuvre de l'industrie des céréales et des oléagineux, représentant le deuxième employeur en importance après la Saskatchewan, qui employait 44 % de la main-d'œuvre de cette industrie. Le Manitoba est également le quatrième employeur de travailleurs de l'industrie bovine en importance au Canada, 9 % de la main-d'œuvre agricole travaillant dans cette industrie. L'Alberta (34 %), la Saskatchewan (20 %) et l'Ontario (19 %) sont les seules provinces à avoir une part plus importante de la main-d'œuvre.

* Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

L'industrie agricole de la province présente une très faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers, seuls 2,8 % des travailleurs de la province étant des travailleurs étrangers.

En 2017, la province a été incapable de trouver suffisamment d'employés qualifiés, et 1 100 emplois n'ont pas été pourvus en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Cette pénurie a entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de l'ordre de 367 millions de dollars.

En 2017, l'industrie agricole du Manitoba employait 24 704 personnes.

1 100 postes n'étaient pas pourvus, ce qui a coûté 367 millions de dollars à l'industrie, soit 5,6 % des ventes.

D'ici 2029, il y aura 5 300 postes à pourvoir de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles dans la province.

D'ici 2029, le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera en raison d'une bonne croissance de la production dans l'industrie des céréales et des oléagineux et dans les industries bovine et porcine. La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs continueront d'accroître la pénurie de main-d'œuvre, ce qui empêchera le secteur d'atteindre son plein potentiel.



Prévisions du secteur

Une demande de main-d'œuvre croissante et une offre plus faible de travailleurs canadiens accroîtront considérablement la pénurie de main-d'œuvre du Manitoba.

La demande de travailleurs agricoles au Manitoba devrait augmenter légèrement de 0,4 % par an pour la période de prévision, passant de 25 800 travailleurs en 2017 à 27 000 travailleurs en 2029. Ce taux de croissance est légèrement inférieur à la moyenne nationale de 0,5 %.

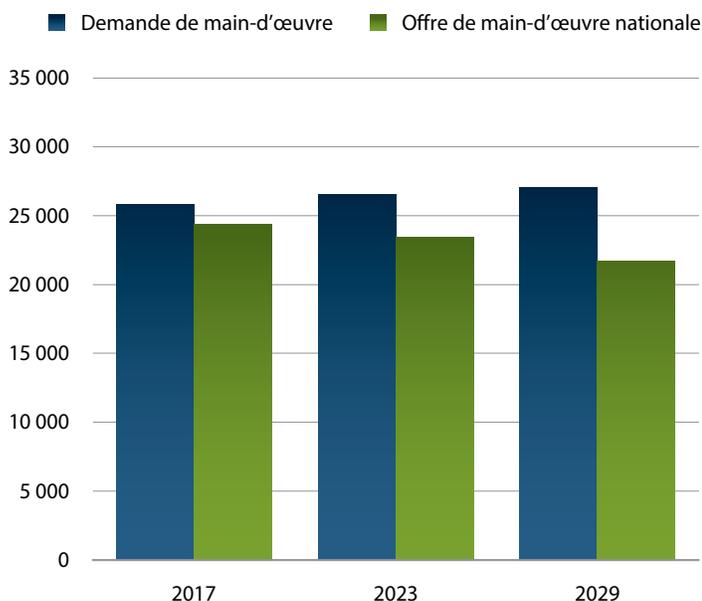
La demande de main-d'œuvre augmentera, mais on prévoit que le nombre de travailleurs canadiens diminuera, avec 2 700 résidents canadiens de moins qui seront disponibles pour travailler dans l'industrie agricole du Manitoba d'ici 2029.

Ainsi, au cours des dix prochaines années, le nombre d'emplois ne pouvant pas être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne devrait plus que tripler, passant de 1 400 à 5 300, et le pourcentage d'emplois risquant de ne pas être pourvus passera de 6 % à 20 % de la main-d'œuvre totale requise pour soutenir l'industrie. Autrement dit, d'ici dix ans, près d'un emploi agricole sur cinq dans cette province demeurera non pourvu, à moins qu'il soit possible de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers.

La pénurie de main-d'œuvre s'intensifiera davantage dans certaines industries, et les deux principales industries agricoles du Manitoba seront les plus durement touchées. Dans l'industrie des céréales et des oléagineux, environ 1 200 emplois supplémentaires ne pourront être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne, alors que ce nombre sera de 900 dans l'industrie bovine d'ici 2029.

D'un point de vue professionnel, l'industrie agricole du Manitoba aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire agricole, lesquels comprennent les propriétaires-exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. En effet, d'ici 2029, il y aura 1 800 postes d'ouvrier agricole polyvalent et 900 postes de gestionnaire agricole supplémentaires ne pouvant pas être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.

La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie agricole du Manitoba



Selon notre enquête réalisée en 2018 auprès des employeurs agricoles de la province :

- **52 %** ont été incapables de trouver suffisamment d'employés;
- **59 %** des employeurs ayant connu une pénurie de main-d'œuvre ont subi des pertes de ventes attribuables à cette pénurie;
- **31 %** ont déclaré n'avoir reçu aucune candidature de travailleurs canadiens en réponse à leurs offres d'emploi.

Relever le défi

À l'avenir, de fortes perspectives de production et un besoin croissant de main-d'œuvre dans le secteur agricole du Manitoba coïncideront avec une diminution du bassin de travailleurs canadiens. D'ici 2029, 20 % des postes requis pour soutenir l'industrie risquent de ne pas être pourvus.



Si l'on considère qu'en 2018, les emplois non pourvus ont entraîné des pertes de ventes de 367 millions de dollars, cette situation pourrait avoir des conséquences importantes sur la rentabilité du secteur et son potentiel de croissance.

Pour résoudre ses problèmes de main-d'œuvre, l'industrie agricole de la province devra surmonter un certain nombre de difficultés importantes :

- Le fait que les activités se déroulent en milieu rural est l'un des principaux obstacles au recrutement, car bien des travailleurs ne souhaitent pas déménager en milieu rural ou faire la navette entre la ville et la ferme.
- Les employeurs agricoles ont de la difficulté à maintenir en poste leurs employés en raison des conditions de travail et du peu de possibilités d'avancement.
- Le vieillissement de la main-d'œuvre fait en sorte que 33 % des travailleurs prendront leur retraite d'ici 2029.
- Les pénuries de main-d'œuvre sont plus susceptibles d'entraîner un stress excessif pour les propriétaires et les autres employés des exploitations agricoles de la province.



Toutefois, l'industrie agricole de la province possède aussi des points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Le Manitoba affiche des taux de roulement volontaire et involontaire inférieurs à la moyenne.
- De bons taux d'immigration interprovinciale et internationale et un nombre satisfaisant de diplômés pourraient améliorer l'offre de main-d'œuvre.

- Le secteur pourrait recourir à des programmes de formation, au mentorat et à des stages pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.

Alors que la pénurie de main-d'œuvre s'intensifie, le Manitoba devra trouver des moyens de renforcer le bassin de main-d'œuvre canadienne afin d'éviter des pertes financières et d'atteindre son potentiel de croissance.

Pour lire le rapport sur la question, ou accéder à d'autres fiches de renseignements et rapports nationaux, provinciaux et propres aux produits, visitez le site à l'adresse suivante : www.AgrilMT.ca.

À propos de cette fiche de renseignements

Les données fournies dans cette fiche de renseignements sont tirées d'une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée de 2014 à 2016. Les renseignements ont été recueillis de la façon suivante : modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 700 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif.

L'étude a été entreprise par le CCRHA, un organisme sans but lucratif national qui s'emploie à résoudre les problèmes liés aux ressources humaines auxquels sont confrontées les entreprises agricoles de tout le Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CCRHA et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez visiter le site à l'adresse suivante : www.cahrc-ccrha.ca.

Références photographiques : Doug Chorney, Alberta Pork, Mary Robinson, Lydia Schouten, Lee Townsend

